

# Le dugong, sirène du lagon en danger

Christophe Cleguer et Claire Garrigue



Un dugong (*Dugong dugon*) évoluant au-dessus d'un herbier diffus à la recherche de nourriture. © M. Juncker

## Carte d'identité du dugong

Avec son corps bronze massif et fusiforme de 3 m de long, ses petits yeux et son large sourire, son manque de nageoire dorsale, ses nageoires pectorales en forme de pagaies et sa nageoire caudale échancrée et aplatie qui rappelle celle des cétacés, le dugong ne passe pas inaperçu dans le lagon néo-calédonien. Aussi appelé « vache marine » le dugong est l'unique mammifère herbivore strictement marin. À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il est devenu le seul représentant de la famille des Dugongidae puisque son cousin, la Rhytine de Steller, a été exterminé par l'homme.

On trouve le dugong dans les zones côtières peu profondes de l'Afrique de l'Est jusqu'au Vanuatu, en passant par le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est. Ce sont dans ces eaux qu'il trouve son garde-manger principal : les prairies de phanérogames.

Souvent concentré dans les baies protégées, les chenaux de mangroves ou les côtes sous le vent des îles côtières, le dugong donne l'impression d'être un animal très sédentaire. Il effectue pourtant des mouvements quotidiens, saisonniers, et même aléatoires, de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres. En Nouvelle-Calédonie, un suivi satellitaire d'une dizaine de dugongs a montré que ces derniers

utilisaient aussi bien les lagons que les zones externes des récifs-barrières de la Grande Terre, parcourant pour certains une centaine de kilomètres et traversant les frontières administratives provinciales.

Le dugong atteint sa maturité sexuelle tardivement – entre 6 et 17 ans. Sa gestation et sa période d’allaitement sont longues puisqu’elles durent respectivement entre 13 et 15 mois et entre 14 et 18 mois. Son taux de reproduction, qui est faible (seulement un petit tous les 2 à 7 ans), est largement influencé par la disponibilité des ressources alimentaires. Toutes ces caractéristiques font du dugong une espèce très vulnérable aux perturbations naturelles et anthropiques qui l’entourent.

Protégé par plusieurs textes internationaux et inscrit comme espèce « vulnérable » sur la liste rouge de l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le dugong a déjà disparu dans de nombreux pays comme l’île Maurice, les Maldives, et le Cambodge, et son statut de conservation reste inconnu dans la moitié de son aire de répartition. Les causes d’une telle vulnérabilité sont multiples et leur intensité varie géographiquement. Dégradation des prairies de phanérogames, chasse, captures dans les filets de pêche et collisions avec les embarcations marines sont les actions directes ou indirectes de l’homme qui affecte les populations de dugongs dans la majeure partie de leur aire de répartition. Pour faire face à ces pressions, des initiatives de gestion et de conservations multiples et diverses sont mises en œuvre à l’échelle internationale, régionale et locale.

## Les dugongs des récifs néo-calédoniens

En Nouvelle-Calédonie des campagnes de comptages aériens ont permis d’accroître les connaissances sur l’abondance et la répartition des dugongs autour de la Grande Terre. Les dugongs sont majoritairement répartis sur la côte ouest et nord-est de la Grande Terre (fig. 1). Les zones à forte concentration sont distribuées de manière hétérogène. Des zones à fortes densités sont situées dans les régions de Nouméa, Ouano, Bourail-Poya, Koumac et Pouébo (fig. 2). Les dugongs sont peu présents au centre de la côte est ainsi que dans les grands lagons nord et sud, probablement du fait d’un habitat peu propice.

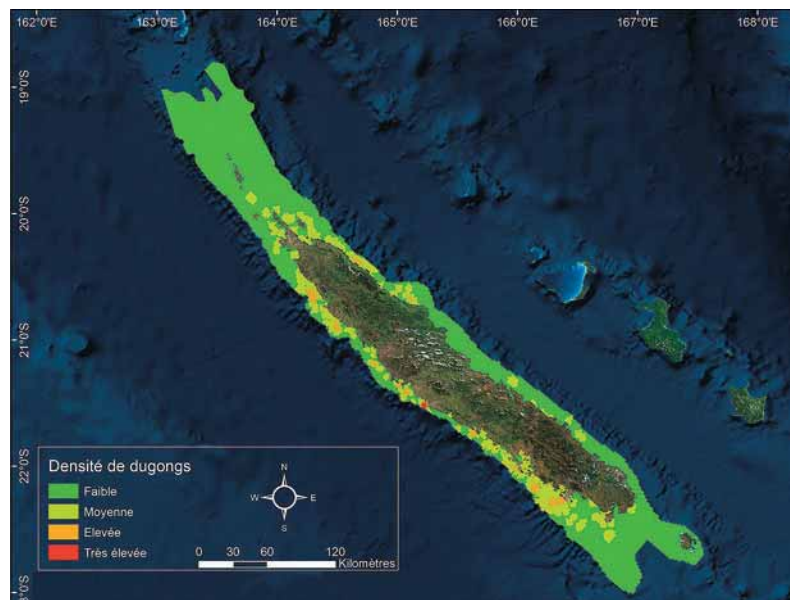


Figure 1 : Distribution et densité de dugongs autour de la Grande-Terre de Nouvelle-Calédonie, basées sur les campagnes de comptages aériens menés entre 2003 et 2012. CLEGUER, 2015

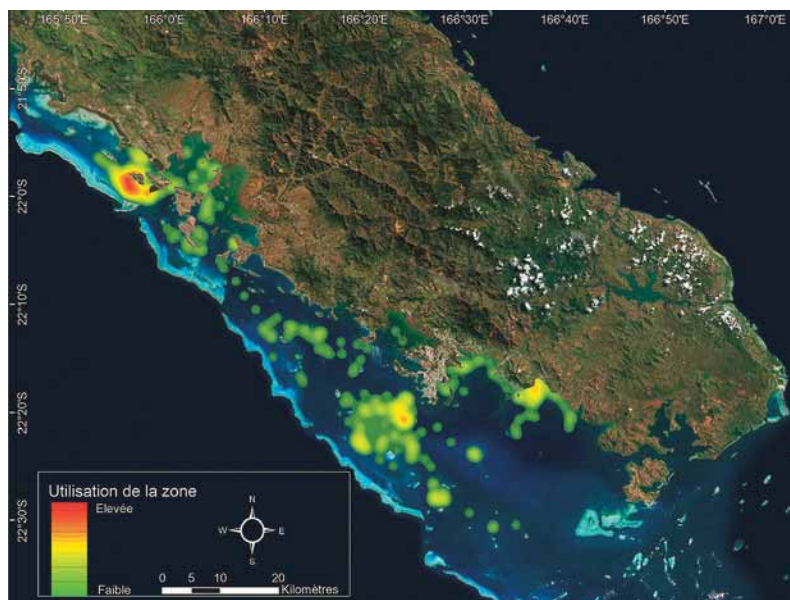


Figure 2 : Utilisation de la zone sud-ouest de la Grande-Terre par trois dugongs équipés de balises satellitaires. CLEGUER, 2015 . Crédits fond de carte. © Esri

Encadré 28

## Le dugong, une espèce très protégée



Un dugong entre deux eaux. Plusieurs cicatrices d'anciennes blessures sont apparentes à la surface du corps et témoignent des collisions avec des engins marins. © M. Juncker

Le dugong est protégé par plusieurs textes internationaux. La Convention internationale sur le commerce des espèces menacées (CITES) de 1973 le répertorie dans son annexe I relative aux espèces les plus menacées. Elle en interdit « le commerce international de leurs spécimens ». Il est listé dans l'annexe II de la convention de Bonn de 1979 relative aux espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CEM), qui énumère les espèces ayant « un état de conservation défavorable ainsi que celles pouvant bénéficier d'une manière significative d'une coopération internationale » (CMS, 2009). Un mémorandum d'entente a été signé en 2007 et porte sur « la conservation et la gestion des dugongs et de leur habitat dans l'ensemble de leur aire de répartition ». L'espèce est également inscrite sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dans laquelle il bénéficie du statut d'espèce vulnérable.

En Nouvelle-Calédonie, la chasse au dugong est interdite sur tout le territoire depuis 1963. Depuis 2004, la province Sud a totalement interdit la chasse, même pour un événement coutumier. En province Nord, des dérogations peuvent toujours être délivrées pour certaines fêtes coutumières. Cependant, le nombre de dérogations délivrées reste faible (15 entre 1995 et 2004, aucune depuis 2004). Un second plan d'action en cours (2015-2020) va permettre de garder cette dynamique et de s'atteler à d'autres problèmes majeurs tels que la lutte contre le braconnage et la capture dans les filets de pêche (intentionnelle ou non). D'autres actions suivront, comme le suivi du statut de conservation de l'espèce en Nouvelle-Calédonie, l'acquisition de nouvelles connaissances sur les dugongs de Nouvelle-Calédonie, et la poursuite de la préservation des dugongs par l'information, la sensibilisation et la mobilisation des Néo-Calédoniens.

Aucun comptage aérien n'a pas été effectué aux îles Loyauté, mais tout porte à penser que très peu de dugongs y résident. Les dernières observations de dugongs aux îles Loyauté remontent à 2015 lorsqu'un dugong a été observé à Lifou puis à Ouvéa à un mois d'intervalle.

Les dernières estimations de la taille de la population, qui remontent à 2012, suggèrent qu'il reste moins d'un millier d'individus dans les lagons néo-calédoniens. Une estimation bien inférieure à la première mesure effectuée en 2003, qui s'élevait à 2 000 dugongs. Bien qu'il soit impossible de confirmer une diminution de la population nous savons à présent que chaque individu compte pour la survie de la population. Ce statut précaire, confirmé par des analyses génétiques, se traduit par une fragilité des dugongs et sans doute une faible capacité de résilience. En d'autres mots, la mort de chaque animal par l'homme agit directement sur la survie de la population.

Les connaissances sur les causes de mortalité des dugongs en Nouvelle-Calédonie restent mal identifiées. Les échouages répertoriés ainsi que les diverses études menées sur les dugongs de Nouvelle-Calédonie depuis une dizaine d'années suggèrent que le braconnage, la capture accidentelle dans les filets de pêche et les collisions avec les embarcations marines constituent les principales menaces.

## Préservation

Conscients de l'urgence à préserver la population de dugongs, un groupe technique réunissant les trois provinces, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le sénat coutumier, l'État, WWF-NC et Opération Cétacés a lancé en 2010 un Plan d'actions dugong (PAD) pour une durée de cinq ans, animé par l'Agence française pour la biodiversité. Ce premier plan d'action dédié aux dugongs de Nouvelle-Calédonie visait avant tout à améliorer les connaissances sur l'espèce à l'échelle du territoire. Ainsi, un doctorat a permis d'étudier la variabilité temporelle de l'abondance et de la distribution des dugongs ainsi que leur utilisation des récifs néo-calédoniens à différentes échelles spatio-temporelles (CLEGUER, 2015). Depuis septembre 2017 le CEN assure l'animation du PAD.

Cette étude a également permis de nourrir la réflexion engagée sur les stratégies de conservation du dugong sur le territoire. Une étude anthropologique mêlant savoirs traditionnels et pratiques actuelles est venue compléter ce projet en s'intéressant à la place du dugong dans la société néo-calédonienne (DUPONT, 2015). Enfin, deux études portant sur la génétique des populations de dugongs ont été menées afin d'établir la diversité génétique et d'explorer la connectivité de la population de dugongs de Nouvelle-Calédonie avec les populations voisines (OREMUS *et al.*, 2015).

Les données acquises grâce à ces études scientifiques ont notamment permis de confirmer la fragilité de la population de dugongs de Nouvelle-Calédonie et de pointer les zones où les mesures de conservation et de gestion doivent être mises en place afin d'améliorer la protection de l'espèce. Des mesures ont déjà été prises comme la lutte contre les risques de collisions entre engins marins et dugongs.

## Références bibliographiques

- CLEGUER C., 2015 *Informing dugong conservation at several spatial and temporal scales in New Caledonia*. PhD. James Cook University, Townsville, Australia. 198 p.
- CMS, 2009 Appendices I and II of the Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (CMS) : <http://www.cms.int/en/legalinstrument/dugong>
- DUPONT A., 2015 *Évaluation de la place du dugong dans la société néo-calédonienne*. Plan d'action dugong Nouvelle-Calédonie 2010-2015. Rapport final, Agence des aires marines protégées (AAMP), 177 p.
- MARSH H., O'SHEA T.J., REYNOLDS J.E., 2011 *Ecology and conservation of the Sirenia: dugongs and manatees* (no 18). Cambridge University Press, 521 p.
- OREMUS M., GARRIGUE C., CLEGUER C., 2015 *Étude génétique complémentaire sur le statut de la population de dugong de Nouvelle-Calédonie*. Rapport final, Opération Cétacés, 44 p. + annexes.

Cleguer C., Garrigue Claire.

Le dugong, sirène du lagon en danger.

In : Payri Claude (ed.), Moatti Jean-Paul (pref.). Nouvelle-Calédonie : archipel de corail. Marseille (FRA), Nouméa : IRD, Solaris, 2018, p. 239-242.

ISBN 978-2-7099-2632-4